

La double phrase suivante est grammaticalement intéressante : « *De gemeenteraad heeft mijn project goedgekeurd om de fabriek uit te breiden* » (« *Le conseil communal a approuvé mon projet pour étendre l'usine* »).

Rappelons que « **POUR** » devant les verbes est rendu en langue néerlandaise par un double mot : « **OM ... TE** ». Le complément (« *onze redders* ») s'intercale entre le « **OM** » et le « **TE** », placé juste devant l'infinitif « (*uit*)breiden ».

« (*uit*)breiden » étant un verbe dit « à particule séparable », le « **TE** » s'intercale en plus entre la « *particule séparable* » « *uit* » et l'infinitif « *breiden* » proprement dit.

